

CTL SUPPRESSION D'EMPLOIS 08 JANVIER 2015 CHATEAULIN

La **CFDT** observe que, contrairement à l'argumentaire de l'administration, l'effort demandé à la DGFIP (2000 emplois) repart à la hausse sur la base des suppressions d'emplois rapportées au plafond d'emploi de l'année précédente. Le DG n'a pas voulu rentrer dans le détail des chiffres. La **CFDT** en a déduit que la formule "Qui ne dit mot consent" pouvait s'appliquer !

La **CFDT** souhaite en savoir plus sur la nature des échanges entre le DG et les ministres pour la détermination de l'effort demandé en matière de suppressions d'emplois, le DG a clairement dit qu'il s'agissait maintenant de réduire les effectifs pour réduire le déficit, traduction de son expression " des contraintes macro économiques qui s'imposent à nous ". Et, quand la **CFDT** a fait observer que l'argumentaire de la DG allait jusqu'à évoquer des gains de productivité, qui ne sont plus fléchés, pour justifier de nouvelles suppressions d'emplois, le directeur général a, pour la première fois, indiqué qu'il appliquerait un certain volume de suppressions d'emplois imposé et non justifié par des gains réels de productivité, traduction de son expression "il n'y a pas de lien direct entre les gains de productivité et les suppressions d'emplois".

Dans le finistère ce sont 28 emplois qui sont supprimés, voir tableau ci dessous.

SERVICES LIBELLÉ	A+	A	B	C/AST	
DIRECTION BREST	-1				-3
PCE BREST		-1			
PCE QUIMPER		-1			
SIP BREST ABERS					-1
SIP MORLAIX		1			-1
SIP CHATEAULIN			1		-2
SIE BREST ELORN					-1
SIE BREST IROISE					-1
SIE MORLAIX					-1
SIE QUIMPER EST					-1
SIE QUIMPER OUEST					-1
SIE QUIMPERLE					-1
CDIF BREST					-1
CDIF QUIMPER					-1
SPF QUIMPER 1ER B					-1
SPF BREST 1ER B					-1
DUQUESNE TECHNIQUE					-1
CARHAIX TECHNIQUE					-1
T LANDERNEAU			-1		
T LESNEVEN					-1
T SAINT RENAN					-1
T LANDIVISIAU			1		-1
T CONCARNEAU					-1
T ROSPORDEN					-1
T BREST MUNICIPALE			-1		
T MORLAIX BANLIEUE		-1			
T QUIMPERLE					-1
TOTAL	-1	-2		-25	-28

Lors de ce CTL la CFDT a demandé à la directrice s'il y avait une réflexion menée sur plusieurs années sur les suppressions d'emplois.

La directrice nous a répondu qu'elle travaillait au coup par coup, qu'elle n'anticipait pas sur les gains de productivité lié à la dématérialisation.

A titre d'exemple les CDIF ont longtemps été épargnés donc on supprime des postes en 2015.

La direction nous a indiqué en séance que les suppressions ciblées essentiellement sur le cadre C était volontaire afin d'asseoir au maximum les emplois B dans les services.

Nous avons à nouveau demandé s'il y avait un travail engagé sur la réorganisation du réseau Finistérien, la directrice n'a pas souhaitée s'exprimer sur ses choix.

Vote sur la proposition : **Contre CFDT et F.O**

Reconvocation d'un CTL le 20 janvier prochain à Quimper, 9H30.

Questions diverses :

- Horaires d'ouvertures, la phase de concertation n'est pas terminée.

-CFP Morlaix, les clés seront remises le 16 janvier prochain, le déménagement se ferait probablement en février.

-Le budget 2014 a été abondé de 600 000€ ce qui permet de payer les charges de fonctionnement, pas de report sur 2015 ou très peu.

-Budget 2015 en baisse de 2 %.

-Appel à candidature EDR et CPS RELAIS, les dossiers seront examinés prochainement. La directrice nous a indiquée que le CPS relais de Quimper n'avait pas le même statut que celui de Brest, les collègues n'auront pas la certitude d'être affectés en renfort dans la RAN de Quimper lors de la période d'inactivité du CPS.

Les élus CFDT : Anne Bodio. Jacques Le Pichon



je souhaite adhérer à la CFDT

je souhaite recevoir les infos de la CFDT FiP 29 par courriel

Nom, prénom : _____

Poste : _____

A retourner : Jacques Le Pichon CFP BP 71027 29121 PONT L'ABBE CEDEX

